

8 Gestes simples pour réduire vos factures d'eau



- * Installez un mousseur sur le robinet
- * Repérez les fuites et réparez-les rapidement
- * Préférez les douches aux bains
- * Coupez l'eau pendant le savonnage et le brossage des dents



- * Ne prélevez pas la vaisselle
- * Remplissez complètement votre lave-vaisselle avant de l'utiliser et privilégiez le programme « éco »



- * Privilégiez les lessives portant l'Ecolabel européen



- * Préférez les cycles courts à basse température voire à froid

Contactez la
Direction Eau et Assainissement (D.E.A.) :

Accueil : 1, rue d'Athis - CS 149

61103 FLERS

Téléphone : 02 33 98 44 44

Fax : 02 33 98 44 27

Courriel : eau@flers-agglo.fr

Site internet : www.flers-agglo.fr

(documents téléchargeables)

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :

8h15 - 12h15

13h30 - 17h30

Service d'astreinte 24h/24 - 7j/7

au 02 33 98 44 44

flers^{Agglo}



Chiffres clés :

La consommation moyenne par habitant sur Flers Agglo est de **36 m³ par an**, soit **99 litres par jour**.

L'eau en bouteille coûte **400 x plus cher** que l'eau du robinet.



Que faire si vous trouvez votre facture d'eau trop élevée ?

Cherchez-en la cause !

• Vérifiez votre consommation et comparez-la à celle des années antérieures, tout en prenant en compte les changements liés à votre mode de vie (travaux, nombre de personnes au foyer,...).

• Vérifiez si vous avez une fuite dans le citerneau, sur vos installations sanitaires : pour cela, relevez votre compteur le soir au coucher, n'utilisez pas d'eau de la nuit et relevez le de nouveau le lendemain matin.

Si vous constatez une fuite en terre :

1- Une fois localisée, **avertissez la Direction de l'Eau et de Assainissement (D.E.A.)** pour établir un constat, de préférence, avant réparation

2- Adressez ensuite à la D.E.A., **un courrier sollicitant l'écrêtement de la facture**, accompagné de :

- **une copie de la facture d'une entreprise de plomberie** indiquant la date de réparation et l'emplacement précis de la fuite

- **une copie du constat établi par les agents de la D.E.A.** attestant de l'emplacement de la fuite.

Les compteurs ne sont **relevés qu'une fois par an**, par conséquent, il est important de **relever son compteur une fois par mois** et surtout de le **protéger du froid** (à l'aide de polystyrène, mais surtout pas de matières pouvant s'imbibber d'eau puis geler).

• Vérifiez si votre compteur est défaillant en pompant 20 litres et en vérifiant que le volume enregistré au compteur est identique (à +/- 0,5 litres). Si ce n'est pas le cas, contactez la D.E.A.

Quelle incidence sur votre facture ?

Sur les communes de Flers Agglo gérées en régie, en 2018, le prix du m³ d'eau assaini était de **4.46 € TTC**. Une facture moyenne annuelle pour une famille de 4 personnes consommant environ **120 m³**, s'élève à **535.20 €**.

Une réduction de la consommation de 25m³ représente une économie annuelle de plus de **110.00 €**.

Les gaspillages peuvent majorer le volume annuel de 80m³ et par conséquent la facture de **356.80 €**.

Réduire ses factures: c'est possible !

Quelques bons réflexes suffisent pour faire baisser votre facture, en toute simplicité et à moindre coût !

UN MOUSSEUR (OU AERATEUR) : une fois placé sur votre robinet ou douchette, ce petit dispositif injecte de minuscules bulles d'air dans l'eau qui coule. Le débit du robinet est ainsi réduit **de 30 à 40 % !**



UN SABLIER OU UN MINUTEUR DANS LA SALLE DE BAINS : ce petit objet que l'on trouve quasiment dans toutes les cuisines peut être fort utile dans la salle de bains. Il vous rappellera, par exemple, que le temps passé sous la douche ne doit pas dépasser **5 minutes**.



UNE DOUCHETTE ECONOMOME : avec le même confort d'utilisation qu'une douchette classique, elle limite le débit de sortie de l'eau tout en optimisant la pression du jet. Vous réalisez ainsi **jusqu'à 75 % d'économie d'eau**.



Des gestes simples qui peuvent rapporter beaucoup :

- Prférez les **douches** (60 litres) aux bains (180 litres)
- Utilisez un verre pour le rinçage des dents
- Prférez le lave-vaisselle au lavage à la main
- Prférez des équipements électroménagers avec des programmes économiques peu gourmands en eau
- Utilisez vos lave-linge et lave-vaisselle lorsqu'ils sont pleins
- Installez des mécanismes de double chasse sur vos WC (3/6 litres)
- Posez des embouts régulateurs de débit sur vos robinets, pomme de douche, ou des stop-douche
- Vérifiez et réparez sans délais les fuites aux robinets et chasses d'eau, même minimes
- Lavez votre véhicule dans une station de lavage, moins onéreuse
- Vérifiez régulièrement votre compteur
- Utilisez l'eau de lavage des légumes pour arroser vos plantes
- Arrosez votre jardin juste avant la tombée de la nuit, ce sera plus profitable aux végétaux
- Paillez vos plantations pour limiter l'évaporation
- Recueillez l'eau de pluie au bas des gouttières